



Saint-Denis, le 7 avril 2016

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du 03 mars 2016

Approuvé par le Conseil de Faculté du jeudi 7 avril 2016

Membres présents :

Mesdames Audrey BECQUART, Marceline DUCROCQ-GRONDIN, Julie DUPONT-LASSALLE, Karen HOAREAU, Elsa PERCEVAULT.

Messieurs Zoulfikar MEHOUMOU ISSOP, Alexis PARMENTIER, Jean-Yves ROCHOUX.

Membres représentés :

Madame Eléonore CADOU.

Monsieur Jean-Baptiste SEUBE.

Assistent à la séance :

Monsieur Jean-Marc RIZZO, Doyen.

Madame Emmanuelle VITTE.

La séance est ouverte à 10H15 sous la présidence du Doyen Jean-Marc RIZZO.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 11 FEVRIER 2016 .

Remarques d'un membre du Conseil de Faculté :

- Ajouter Monsieur Zoulfikar MEHOUMOU ISSOP comme membre représenté
- Mettre "le" devant PROFIL
- Harmoniser la saisie des noms propres

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. COMPTE RENDU DE L'EQUIPE DECANALE.

CAMPAGNE EMPLOI 2016 :

Monsieur Le Doyen informe les membres que les comités de sélection ont tous été constitués. Concernant le comité de sélection du MCF 04-02-05, deux remarques :

- au départ il était prévu de trouver une parité entre les membres représentant la section 02 et la section 05. En réalité le comité est composé d'un tiers de membres en 02, un tiers en 04 et un tiers en 05. En effet, les membres extérieurs pressentis en section 05 n'ont pas répondu, et ont été remplacés par des membres de la section 04.

- C'est un poste à 3 sections. Toutefois l'application GALAXIE des personnels du supérieur impose une section principale. Le choix a été fait d'indiquer la section 04 comme section principale. De ce fait les deux autres sections (02 et 05) apparaissent uniquement dans le tableau récapitulatif sous Galaxie.

ELECTIONS 2016 :

Madame VITTE informe que les élections partielles du Conseil de Faculté – Collège des usagers – se tiendront le mardi 5 avril 2016 en salle D10 pour le Nord et sur un lieu à définir sur le Campus du Tampon. Les informations sont disponibles sur le site de la FDE, à l'accueil du Secrétariat général et dans le hall de la FDE sur un panneau dédié pour le Nord et dans les halls du Bâtiment S et du bâtiment T pour le Sud.

- Deux bureaux de vote sont créés dans le nord et dans le sud. Le dépouillement interviendra également sur les deux sites, le bureau de vote du sud transmettra le procès-verbal de dépouillement au bureau de vote du Nord pour établissement des résultats.

- Une commission électorale est désignée comme prévu dans les statuts de la composante. Les étudiants élus dans l'actuel Conseil de Faculté devant nous transmettre le nom de leur représentant pour cette commission.

SALLE DE COURTOISIE :

Les travaux réalisés par la DLHS et la DP se poursuivent. Du mobilier complémentaire sera commandé en mars. La salle devrait être bientôt opérationnelle.

BUDGET :

L'ensemble des modules SIFAC 2 sont maintenant opérationnels.

SALLE D'ACCUEIL DES PROFESSEURS INVITES :

La Faculté ne possède pas de bureau pour accueillir les professeurs invités. Actuellement, les professeurs sont accueillis dans le bureau d'un collègue enseignant quand il est libre.

Aussi, l'ancien bureau « ATER » situé au rez-de-chaussée de la composante, à côté de l'amphithéâtre D2 sera mis à disposition des invités. La salle comportera un bureau et un ordinateur. Un point de situation de l'état de la salle sera réalisé avant mise en service.

Madame Elsa PERCEVAULT indique qu'en cas de fortes pluies une flaque d'eau apparaît devant la porte. Madame VITTE va se renseigner pour voir ce que l'on peut faire pour résoudre ce problème.

COMMISSION DE VALIDATION DES ACQUIS :

Madame VITTE informe que les commissions et les calendriers sont en cours de mise à jour pour l'année 2016-2017. La date de la commission doit être positionnée entre le 13 juin et le 23 juin. De cette date découle la période de campagne de validation des acquis.

3. COEFFICIENTS DES MAQUETTES ECONOMIE/A.E.S.

Monsieur Le Doyen indique que des erreurs dans les coefficients ont été constatées, et de fait le total des coefficients n'est pas toujours égal à 100%, mais parfois à 99.9 % ou 100.1 %. Le Doyen soumet les tableaux corrigés au vote des membres du Conseil.

Vote à l'unanimité

4. LAP 2015/2016 : C2i POUR LES SALARIES.

Mme Pongérard, ne pouvant être présente ce jour, a demandé à Mme Vitte d'exposer le point relatif à la LAP.

Dans la nouvelle maquette d'habilitation, l'UE C2i est rendue obligatoire au semestre 2. Il s'avère qu'au vu du nombre important de cours (tous les soirs de 17h30 à 20 h30) au semestre 2, il n'a été possible de positionner le cours de préparation au C2i que de 14h00 à 17h00. Certains étudiants ne pouvant pas être présents sur ces créneaux horaires, il est proposé de rendre cette UE optionnelle et non obligatoire pour ne pas les pénaliser.

Vote à l'unanimité.

5. QUESTIONS DIVERSES.

Madame DUPONT-LASSALLE indique rencontrer des difficultés à recruter des chargés d'enseignement vacataires qui se plaignent de la lourdeur administrative du dossier de recrutement et parfois renoncent à intervenir pour ce motif. Elle demande dans quelle mesure la procédure pourrait être simplifiée pour faciliter ces démarches.

Madame VITTE répond que c'est un problème récurrent, que rencontrent toutes les composantes et services. Toutefois, au niveau des demandes de pièces, seules les pièces absolument nécessaires sont demandées chaque année comme la réglementation l'impose, pour confirmer le statut et le recrutement possible du CEV.

La séance est levée à 11H30.

La Secrétaire de Séance



Emmanuelle VITTE



Le Président de Séance



**Le Doyen ,
Jean-Marc RIZZO**